



MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

CONSULTATION DU PROJET REGIONAL DE SANTE 2018/2028 :

TRAVAUX DE REDACTION

CAHIER DES CHARGES

Durée du marché : 2 mois (à compter de la date de signature du contrat)

Date et heure limite de réception des offres : 15/05/2018 - 17H00 (heure de Guyane)

66 avenue des Flamboyants – CS 40696 – 97396 CAYENNE Cedex

TEL. : 05 94 25 49 89 - FAX : 05 94 35 49 81

FICHE D'EXPRESSION DES BESOINS

COORDINATEUR DU DOSSIER :
DEMOCRATIE SANITAIRE

Date : 03/05/2018

INTITULE GENERIQUE DES BESOINS

CONSULTATION DU PROJET REGIONAL DE SANTE 2018-2028 : TRAVAUX DE REDACTION

ENTITE et /ou PERSONNES CONCERNEES PAR LES BESOINS

Groupe de travail des membres de la CRSA

Groupe de travail des membres des conseils territoriaux de santé de proximité(CTSP)

DESCRIPTION DE L'ETAT ACTUEL DES PROCEDURES

Les réunions des commissions spécialisées, de la commission permanente, de l'assemblée plénière de la CRSA, des ateliers du PRS étaient enregistrées, les comptes rendus de ces réunions et ateliers étaient rédigés par l'animateur des ateliers et/ ou par un consultant. Pour les CTSP les réunions étaient enregistrées et les comptes rendus assurés par les coordinatrices de la démocratie sanitaire.

DETAIL DES FONCTIONNALITES ATTENDUS

L'ARS lance la consultation réglementaire du projet régional de santé 2018-2028 pendant trois mois, auprès des membres de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie et des membres des 4 conseils territoriaux de proximité de santé de Guyane (Littoral centre, Est Guyane, Haut Maroni, Bas Maroni). La CRSA souhaite être accompagnée dans cette démarche pour rendre un avis à l'ARS.

Dans le cadre d'un calendrier très serré, des groupes de travail et réunions sont programmés. Il est demandé au prestataire qui répondra à l'offre de :

- *Assister aux débats des ateliers et des commissions spécialisées de la CRSA, de la commission permanente, de l'assemblée plénière de la CRSA et aux débats des CTSP*
- *Relever les observations et propositions des membres*
- *Rédiger les avis des ateliers, commissions spécialisées et conseils territoriaux*
- *Transmettre les comptes rendus des travaux intermédiaires au président de la CRSA, au fil de l'eau*
- *Faire la synthèse de travaux des ateliers, des commissions spécialisées de la CRSA et des CTSP dans un document unique à remettre au président de la CRSA.*

« PLUS VALUES » ESCOMPTEES

Connaissance dans le domaine de la santé

Réactivité

Rédaction des documents au fil de l'eau

Fiabilité des informations

- *Respect du calendrier (cf. annexe)*

PARAMETRES LIES AUX BESOINS

- *Les réunions des ateliers, des commissions spécialisées, de la commission permanente et de l'assemblée plénière de la CRSA, se tiennent tous à l'ARS*
- *Les réunions des conseils territoriaux se dérouleront dans les territoires concernés, des déplacements sont à prévoir pour les travaux*
- *Remise de la synthèse des travaux au président de la CRSA le 10 juin 2018 au plus tard.*

DELAIS DE REALISATION (durée de la prestation):	2 mois						
JUGEMENT DES PROPOSITIONS							
<u>Critères de choix des offres</u>							
L'attribution du marché au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sera fondée sur les critères suivants établis selon la pondération suivante :							
<table border="1"> <tr> <td>Qualité de l'offre technique (adéquation de l'offre au présent appel d'offre, méthodologie proposée)</td> <td>40%</td> </tr> <tr> <td>Expérience du candidat</td> <td>30%</td> </tr> <tr> <td>Prix d'exécution proposé</td> <td>30%</td> </tr> </table>	Qualité de l'offre technique (adéquation de l'offre au présent appel d'offre, méthodologie proposée)	40%	Expérience du candidat	30%	Prix d'exécution proposé	30%	
Qualité de l'offre technique (adéquation de l'offre au présent appel d'offre, méthodologie proposée)	40%						
Expérience du candidat	30%						
Prix d'exécution proposé	30%						
NOMS ET QUALITES DES INTERLOCUTEURS COLLABORANT A L'EXPRESSION DES BESOINS							
<ul style="list-style-type: none"> - - M Yves BHAGOOA président de la CRSA, les présidents et vice-présidents des commissions spécialisées - Les présidents et vice-présidents des CTSP - Mme SASSON Francine, coordinatrice CRSA et des territoires, Littoral centre et Est Guyane - Mme PANELLE Edmée coordinatrice CRSA et des territoires, Haut Maroni et Bas Maroni 							
DIFFUSION : publication du cahier des charges et documents annexes sur le site internet de l'ARS.							
DEPOT DES OFFRES							
Les offres sont à envoyer par mail à l'adresse :							
<ul style="list-style-type: none"> - ars-guyane-democratie-sanitaire@ars.sante.fr et ars-guyane-commande-publique@ars.sante.fr 							
<u>Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à :</u>							
<ul style="list-style-type: none"> - Mme SASSON Francine, coordinatrice CRSA et des territoires, Littoral centre et Est Guyane : Tél. 0594 25 72 76/0694 23 32 76 - Mme PANELLE Edmée coordinatrice CRSA et des territoires, Haut Maroni et Bas Maroni : tél. 0594 25 72 65/0694272785 							